



1^{ÈRE} CHAMBRE PÔLE 3 : TRANSPORTS ET TRAVAUX

ROLE D'AUDIENCE PUBLIQUE DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024 à 09 HEURES

SALLE D'AUDIENCE : « Salle Polyvalente de la Rotonde de l'immeuble sis au carrefour des trois banques, ex site du Ministère de la justice »

NB : La constitution d'avocat est obligatoire dans les procédures en appel (article 23 al 3 du CPCCSAC)

N° d'ordre	N° DOSSIERS	IDENTITE DES PARTIES	MESURES PRISES
AFFAIRES EN DELIBERE			
PREMIER CRENEAU : 09H à 10H			
	1.	BJ/CA-COM-C/2024/0882 Monsieur Antoine KOUTHON (Me HOUNTO) C/ Monsieur Isidore SOCLI	
	2.	BJ/CA-COM-C/2024/0879 Joël Romain VIGNISSY (SCPA BBZ) C/ Séraphin MOUTOUAMA et GEC TCC (Me DOVONOU)	
	3.	BJ/CA-COM-C/2024/0940 L'Ecole Supérieure de Commerce d'Administration des Entreprises (ESCAE BENIN UNIVERSITY et Monsieur MEHOBBA Dossa Théodore (Me Abdon DEGUENON) C/ Expédit SOTON	
	04	BJ/CA-COM-C/2024/0947 La Société MOHSEN-ZEIN Sarl (Me Jeffrey Rosland GOUHIZOUN) C/ Christophe AGOSSA (Me BOCOVO et Me AVLESSI)	

AUDIENCE DU Mardi 19 Novembre 2024 à 09 HEURES

02	Dossiers en délibéré	04
----	----------------------	-----------

Fait à Cotonou, le 11 novembre 2024
Me ALOUKOU HOUETO